



# **Priorités en matière de politique économique**

Résolution adoptée par l'Assemblée des délégué-e-s du 28 octobre 2006

Nous voulons améliorer la prospérité de la majorité de la population suisse. L'économie nationale suisse peut croître de 2 à 4 % par an. C'est en tablant sur cet objectif que nous élaborons notre politique économique. Une croissance durable est importante pour pouvoir garantir la pérennité de notre système social. Afin de compléter et d'approfondir notre programme fondamental « Renouveau Suisse », nous fixons les priorités suivantes en matière de politique économique :

### **Nous menons une politique économique pour des marchés ouverts**

- **OUI à l'exportation** : en tant que nation exportatrice, la Suisse doit pouvoir accéder avec le moins d'obstacles possibles aux marchés ouverts à l'étranger. Nous axons notre politique de commerce extérieur sur cet objectif. Par conséquent, le PDC soutient les accords économiques multilatéraux et bilatéraux qui favorisent le libre-échange et qui réduisent les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce. Avec les accords bilatéraux, nous consolidons une relation basée sur la stabilité et la confiance avec notre principal partenaire commercial, l'Europe. Nous soutenons l'aide économique en faveur des nouveaux Etats de l'UE. Il s'agit d'un investissement dans de nouveaux marchés, dans de bonnes relations avec l'UE et dans une Europe stable. Nous sommes pour l'élargissement de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie avec les délais transitoires qui s'imposent lorsque ces Etats seront admis au sein de l'UE.

### **Nous menons une politique économique pour une compétitivité accrue dans notre pays**

- **Politique économique pour des prix plus bas et un nouveau pouvoir d'achat** : nous voulons rapprocher le niveau des prix suisses à celui des pays européens. Nous voulons rendre la vie moins chère en Suisse, notamment grâce à des constructions moins chères, des logements moins chers, des denrées alimentaires moins chères, des fournitures de soins moins chères. Cela signifie par exemple l'autorisation de produits qui sont admis en Europe (principe du Cassis de Dijon); des normes uniformisées ; des directives plus uniformes et plus simples ; des procédures plus courtes ; pour les agriculteurs, des tracteurs et des aliments fourragers moins chers à l'importation ; une remise en question des standards « helvétiques ». Des prix plus bas augmentent le pouvoir d'achat. Un pouvoir d'achat renforcé entraîne une consommation stable voire accrue, il contribue à la compétitivité des PME et a ainsi un impact positif important sur l'emploi.
- **Oui à la réduction de la bureaucratie** : les procédures d'autorisations relevant du droit fédéral doivent être drastiquement réduites. Il doit être possible d'en faire autant au niveau des cantons. Nous voulons moins de statistiques, une meilleure gestion des informations qui sont de toute façon connues des autorités mais qui sont requises à plusieurs reprises, et une coordination des contrôles dans les entreprises. Nous voulons un numéro uniformisé d'identification d'entreprise. Que ce soit pour les opérations ayant trait aux assurances sociales, au registre du commerce ou à la TVA, ce numéro uniformisé d'identification faciliterait considérablement le travail des entreprises et des autorités. Nous souhaitons que la réforme qui a été promise afin de mettre en place une « TVA idéale » puisse enfin être mise en discussion.
- **Non à une réglementation des salaires par l'Etat** : la fixation des salaires est l'affaire des entreprises. Nous combattons les exigences demandant que l'Etat fixe des salaires maximums. En y répondant, on devrait déjà s'attendre à la prochaine revendication, à savoir : l'Etat doit aussi fixer le montant maximum de

la fortune individuelle. L'idée de la propriété privée serait alors abolie. Il y a lieu de stimuler la démocratie des actionnaires. Ces derniers doivent participer aux décisions sur les grandes lignes de la politique salariale concernant le Conseil d'administration et la direction. Une réglementation des revenus par l'Etat entraînerait le départ de nombreuses entreprises vers l'étranger. Et ce n'est pas ce que nous voulons !

- **Oui à de nouvelles chances pour les PME** : les petites et moyennes entreprises ont besoin de davantage de soutien en ce qui concerne le transfert du savoir des universités et des hautes écoles spécialisées ; l'accès aux réseaux TIC qui favorisent les échanges entre producteurs, pouvoirs publics et utilisateurs ; l'allègement des charges administratives et le système de formation dual qui doit être fiable et sûr. A cet effet, l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) doit être soutenue en tant qu'instrument de la Confédération et elle doit être renforcée financièrement.

### **Nous menons une politique économique pour soutenir les cerveaux et l'innovation**

- **Oui à une formation renforcée** : nous soutenons pleinement les programmes de recherche de l'UE. Les moyens investis profitent aussi en grande partie à des institutions de recherche sis dans notre pays. Nous voulons augmenter de 6 % les dépenses pour la formation dans les quatre prochaines années. Aujourd'hui, la Confédération ne remplit déjà pas toutes ses obligations légales à l'égard des cantons. En réalité, il y a eu ces dernières années une stagnation voire une réduction des dépenses dans le domaine de la formation. Nous voulons regagner le terrain perdu. Pour ce faire, il est prioritaire d'affecter des moyens supplémentaires à la formation professionnelle, aux hautes écoles spécialisées et à la recherche fondamentale.
- **Oui à une offensive TIC pour la croissance** : nous visons une nouvelle croissance et davantage de productivité grâce à l'application rigoureuse et à la promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les TIC engendrent l'innovation, réduisent la bureaucratie et il s'agit là d'une branche en pleine expansion.